

## Explosion de la rue de Trévisse : enfin du nouveau pour les victimes.



Le 12 janvier 2019, une explosion au gaz, rue de Trévisse, faisait quatre morts, plusieurs dizaines de blessés et des riverains sans toit. Trente-trois mois après, Frédérique Calandra, déléguée interministérielle de l'aide aux victimes annonce qu'une convention pourrait (mais ce n'est pas encore fait) être signée.

Dans un premier temps, Generali, l'assureur de l'immeuble du 6, rue de Trévisse devant lequel l'explosion a eu lieu, a indemnisé les victimes corporelles. Depuis des mois, la Fenvac (Fédération Nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) et ses avocats plaident pour la signature d'un accord cadre, comme ce fut le cas comme des catastrophes comme AZF à Toulouse, le déraillement de Brétigny sur Orge ou Lubrizol à Rouen.

La Ville de Paris mise en examen ainsi que le Syndic de l'immeuble (l'instruction étant toujours en cours aucune date de procès n'est encore fixée), après avoir réclamé en vain la création, par l'État, d'un fonds d'indemnisation, s'est prévalu, jurisprudence à l'appui, d'une impossibilité de participer à ces provisions d'indemnisation.

La Direction des affaires civiles et du Sceau (Dacs), du Ministère de la Justice, s'est saisi du dossier et est arrivée à la conclusion que « contrairement aux premières analyses de la Ville de Paris, il est possible qu'une collectivité participe à un accord-cadre sans que cela indique une reconnaissance préalable de culpabilité ».

La Ville de Paris, en la personne de Nicolas Nordman, adjoint à la Maire chargé de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale s'est réjoui d'avoir reçu cet avis juridique sollicité depuis longtemps pour pouvoir signer un accord-cadre.

Cependant aucun calendrier n'a encore été précisé de même que la liste des parties concernées qui devraient être, selon l'avocat de la Fenvac «GRDF, la Ville, Fayolle (entreprise étant intervenue lors de l'affaissement du trottoir), le Syndic de copropriété et les assureurs»

À moins de quatre mois de la période de réserve électorale, les associations de victimes, Vret et Trévisse ensemble, attendent des actes.

L'espoir fait vivre....